

Franc-parler

Le journal de l'Union démocratique du centre



Le référendum contre la ruineuse loi sur l'énergie a abouti avec 68'390 signatures. Un grand merci à tous ceux qui ont participé à la récolte ainsi qu'au comité interpartis et à l'alliance énergie pour l'engagement. Ainsi, le peuple pourra s'exprimer le 21 mai prochain au sujet de cette loi sur l'énergie dont les coûts s'avèrent insupportables.

TOUS aux urnes !

NON à la naturalisation facilitée

OUI au fonds FORTA

OUI à la réforme des entreprises III



L'UDC dans les médias



«Il sera impossible de contrôler l'intégration des gens»

Votation du 12 février L'UDC dénonce les travers d'une naturalisation facilitée pour les étrangers de la troisième génération.



Elections La section valaisanne a présenté mardi sa liste électorale en vue des élections du 4 mars.



Oskar Freysinger, avec ses co-listiers Sigrid Fischer-Willa (UDC) et Nicolas Voide (PDC).

Le mot du président



La politique mensongère du PS

Le PS, qui était jadis le parti des «petites gens», a apparemment élargi son horizon dans le cadre de la campagne de votation sur la réforme de l'imposition des entreprises III: le voilà qui se soucie maintenant d'alléger la charge fiscale de la classe moyenne. C'est révolutionnaire. Révolutionnairement hypocrite!

Les coûts de l'aide sociale et du chômage explosent. Pourquoi?

Parce que la gauche ne veut pas gérer et contrôler l'immigration, mais plutôt dépenser les recettes fiscales de la classe moyenne en faveur des immigrants.

Les coûts de l'asile explosent. Pourquoi?

Parce que la gauche ne renvoie pas chez eux les migrants économiques, mais qu'elle se charge d'eux de A à Z avec les impôts de la classe moyenne.

Les coûts de l'aide au développement explosent. Pourquoi?

Parce que la gauche investit à pleines mains les recettes fiscales de la classe moyenne dans de nombreux projets aussi corrompus qu'inefficaces.

On peut pratiquement rallonger indéfiniment la liste des utilisations extravagantes des impôts de la classe moyenne par la gauche. Des villes comme Bienne, par exemple, qui a été gouvernée par la gauche pendant des décennies, est de facto en faillite. Les recettes fiscales ne couvrent même pas l'ensemble des coûts de l'aide sociale.

Ne vous laissez pas abuser par les litanies doucereuses de ces hypocrites. La pensée du PS en matière de politique économique sort tout droit de la vieille malle de Karl Marx et veut «une redistribution des richesses de la société» et garantir «le sol comme bien commun», etc. L'Etat réglemente tout et procède à la répartition. Et qui paie? La classe moyenne avec des impôts élevés, des taxes et des charges.

Je vous prie donc de dire clairement à la gauche votre refus de cette campagne mensongère. Allez voter. Motivez vos connaissances et vos amis à faire de même. Dites OUI à notre place économique et à notre bien-être - OUI à la réforme sur l'imposition des entreprises.

Albert Rösti, conseiller national, président de l'UDC Suisse

dietschi
PRINT&DESIGN.OLTEN

**BIEN PLUS QU'UNE
IMPRIMERIE**



DIETSCHI PRINT&DESIGN AG
Ziegelfeldstrasse 60
4601 Olten
T 062 205 75 75
www.dietschi-pd.ch

Pour une Suisse forte, OUI à la RIE III

Sous la pression de l'Union Européenne, la Suisse se doit de supprimer les disparités fiscales entre les multinationales et les entreprises locales, c'est pourquoi la réforme des entreprises III est nécessaire. Elle vise à éviter l'exode des grandes entreprises.

Cette réforme n'est pas un coût mais un investissement pour la prospérité future de notre pays. Son objectif est double : pré-

server les recettes fiscales et les emplois. Cela profitera à l'ensemble des entreprises et permettra de préserver notre tissu économique tout en renforçant la sécurité juridique par une visibilité fiscale à long terme.

te pour les collectivités publiques, mais un transfert de 1,1 milliard de la Confédération vers les cantons en augmentant pour l'essentiel leur participation à l'Impôt Fédéral direct de 17% à 21,2%.

ger notre tissu économique, nos emplois et à terme créer de nouvelles recettes fiscales. La Suisse doit rester attractive au plan fiscal en comparaison internationale, aussi bien pour les grandes que pour les petites et moyennes entreprises. La RIE III est un compromis qui permet un subtil équilibre fiscal, pour éviter le départ des multinationales installées en Suisse et pour en attirer de nouvelles, tout en étant un ballon d'oxygène bienvenu pour nos PME en période de franc fort.

Acceptez-vous la loi fédérale du 17 juin 2016 sur l'amélioration des conditions fiscales en vue de renforcer la compétitivité du site entrepreneurial suisse (Loi sur la réforme de l'imposition des entreprises III) ?

Réponse

OUI

Un investissement pour le futur

Cette réforme est à la fois ambitieuse et équilibrée. Les opposants parlent d'une perte fiscale de 1,3 milliard pour la Confédération, ce n'est pas juste, ce montant n'est pas une per-

Une sécurité pour les emplois

Prétendre aussi que les précédentes réformes ont provoqué des pertes fiscales importantes est injustifié, car depuis 1990 à 2014 la contribution des entreprises à l'impôt fédéral direct a plus que quadruplé et cela malgré RIE I et RIE II. La RIE III dans son principe, comme dans ses mécanismes, est conçue pour proté-

Jean-Pierre Grin,
conseiller national,
Pomy (VD)



« L'adoption de la réforme III de la fiscalité des entreprises donnera la possibilité aux entreprises (grandes et petites) d'investir dans de nouvelles technologies, dans de nouvelles structures de production, dans la formation et par là même de créer de nouvelles places de travail dans des secteurs d'avant-garde vitaux pour l'avenir de notre pays. »

Raymond Clottu, conseiller national (NE) et entrepreneur

4 Votations du 12 février

La Confédération veut des naturalisations «de bureau» – les communes veulent assumer leur responsabilité

Les cantons peuvent aujourd'hui, s'ils le souhaitent, prévoir dans leur législation de faciliter la naturalisation des étrangers de la troisième génération. Mais voilà que l'on veut maintenant leur imposer une pratique uniforme. Or, nous parlons souvent de fédéralisme et savons l'apprécier à sa juste valeur.



Conférence de presse de l'UDC Suisse contre la naturalisation de masse avec (depuis la gauche) Michaël Buffat, conseiller national (VD), membre de la CIP-CN, Albert Rösti, conseiller national (BE), président du parti, Barbara Steinemann, conseillère nationale (TG), membre de la CIP-CN et Andreas Glarner, conseiller national (AG), responsable de la politique d'asile et des étrangers à la direction du parti, membre de la CIP-CN.

Quelque 410'448 étrangers ont été naturalisés entre 2005 et 2015. Cela correspond au nombre d'habitants de la ville de Zurich.

Nombreux sont ceux qui ne veulent pas de passeport suisse

Les partisans du projet de votation sur la naturalisation facilitée des étrangers de la troisième génération avancent toujours l'argument des Italiennes et des Italiens qui sont bien intégrés. C'est juste. Il y en a. Et nous les apprécions à juste titre. Mais ils ont toutes et tous déjà la possibilité aujourd'hui de se faire naturaliser. Il leur suffit d'une année à peine et ils peuvent obtenir le passeport suisse. Mais ils sont nombreux à ne pas vouloir le passeport suisse. Si tel n'était pas le cas, cela fait longtemps

qu'ils l'auraient. Avec la nouvelle réglementation, on veut contraindre les individus de la troisième génération à prendre le passeport suisse. L'approche n'est pas judicieuse.

L'administration fédérale veut des naturalisations «de bureau»

L'intégration est la principale con-

dition à remplir pour un étranger qui souhaite obtenir la nationalité suisse. La naturalisation doit toujours être la dernière étape de l'intégration et non pas l'étape préliminaire. C'est donc dans une commune que les habitants et les responsables peuvent juger au mieux si la candidate ou le candidat à

«Le fait que 75 à 80 pour cent des bénéficiaires de l'aide sociale sont issus de la migration (mais 50 pour cent seulement des bénéficiaires de l'aide sociale possèdent un passeport étranger) est une conséquence aussi regrettable de la pratique d'une naturalisation facilitée que de voir des gens originaires de pays situés en-dehors de la sphère culturelle européenne demander simplement le passeport pour pouvoir aller faire plus facilement leurs achats en Allemagne voisine.»



Barbara Steinemann, conseillère nationale, Watt (ZH)



«Nous ne devons pas permettre que la gauche abuse des naturalisations massives pour élargir sa base électorale. Nous devons empêcher que les étrangers en Suisse soient instrumentalisés pour obtenir leurs voix.»

Michaël Buffat, conseiller national, Vuarrens (VD)

la naturalisation s'est bien intégrée dans la vie communautaire.

Il s'agit donc en l'occurrence de permettre aux jeunes étrangers de moins de 25 ans (resp. de moins de 35 ans dans une première phase) qui remplissent les conditions formelles de bénéficier d'une procédure de naturalisation simplifiée avec plus ou moins d'échanges d'écritures automatiques. Le service des migrations de la Conseillère fédérale Sommaruga au sein de la Berne fédérale décide pour tous les jeunes de toute la Suisse, sur la base de dossiers et sans voir personne. La naturalisation facilitée signifierait qu'il n'y a plus de procédure orale, pas d'audition devant une commission et pas de votation des autorités communales.

l'administration fédérale selon la procédure simplifiée. Mais les autorités communales ont en réalité d'autres problèmes que de se dé-

«Un examen attentif effectué auprès des candidats à la naturalisation (c'est-à-dire auprès des communes) est une bonne chose. L'intégration effective devrait être déterminante pour décider d'une naturalisation, et non pas le lieu de naissance et le fait d'avoir suivi cinq ans de scolarité en Suisse. Même avec la meilleure volonté du monde, une durée de séjour aussi brève ne permet pas de porter un jugement concluant concernant l'intégration réussie ou non d'un candidat ou d'une candidate.»

Bruno Walliser, conseiller national, Volketswil (ZH)



fendre juridiquement contre des décisions incompréhensibles prises par les autorités fédérales. Et l'administration fédérale le sait

qu'à une courte majorité le projet (25 voix pour, 19 contre et 1 abstention).

En résumé: la naturalisation facilitée pour les étrangers de la troisième génération est inutile. Toutes les naturalisations en question peuvent se faire via la procédure ordinaire, car le système que nous avons aujourd'hui a fait ses preuves. Il n'est pas nécessaire de le changer. C'est la raison pour laquelle je vote NON, par conviction!

«Ces 10 dernières années, à savoir de 2005 à 2015, la part de la population résidente étrangère a augmenté de plus d'un demi-million, bien que 410'448 étrangers aient été naturalisés durant ce même laps de temps. La part des étrangers est donc passée à 24,6%, ce malgré les nombreuses naturalisations enregistrées.»



Sandra Sollberger, conseillère nationale, Bubendorf (BL)

Les communes ne veulent pas un droit de participation, elles veulent décider

Les partisans de la naturalisation facilitée avancent l'argument selon lequel les communes et les cantons auraient toujours un droit de participation, puisqu'ils pourraient faire recours contre des naturalisations accordées par

pertinemment. La signification pratique du droit de participation serait donc quasiment nulle.

La Confédération veut naturaliser, et fuir ses responsabilités

Le législateur ne semble pas trop craindre cette nouvelle construction et les décisions erronées qu'il pourrait être amené à prend-

Peter Föhn,
conseiller aux Etats,
Muotathal (SZ)



NOTRE BEST-SELLER ENCORE PLUS PERFORMANT.



La nouvelle ASX à partir de CHF 17'999.-*

Découvrez la nouvelle ASX avec sa nouvelle face avant au look «Dynamic Shield», le génial système d'info-divertissement Mitsubishi Global Navigation MGN avec «Apple CarPlay» et «Android Auto», les jantes alu de 18" haut de gamme, les projecteurs xénon «Super Wide Range HID», la climatisation automatique et d'autres détails géniaux, dès à présent chez votre partenaire Mitsubishi.¹



www.facebook.com/mitsubishiCH

www.mitsubishi-motors.ch

Génial à tout point de vue.



*ASX 2WD 1.6 Pure, 86 kW (117 ch), prix net recommandé, TVA incl. CHF 17'999.-. Consom. norm. 5,7 l/100km, 132 g CO₂/km (émissions moyennes de CO₂ de tous les véhicules neufs vendus: 134 g/km), cat. E. ¹Les équipements illustrés ne sont pas disponibles sur tous les modèles. Veuillez tenir compte des remarques concernant les équipements. Illustration: ASX 2.2 DID Style Anniversary 4x4, CHF 32'999.- net (TVA et bonus de CHF 2'000.- incl.), peinture métallisée en sus CHF 699.-, 110 kW (150 ch). Consom. norm. 5,8 l/100 km (équivalent essence 6,5 l/100 km), 132 g CO₂/km, cat. F. Offre valable jusqu'au 30.04.2017.

OUI à la réforme fiscale OUI à un projet qui garantit 5 milliards de recettes fiscales et jusqu'à 400 000 emplois

Cette alliance dit OUI

Le Conseil fédéral, le Parlement, les cantons ainsi que l'Association des communes suisses soutiennent la réforme fiscale.

Les milieux économiques, les PME ainsi que l'Union suisse des paysans disent également OUI.

Notre système fiscal actuel n'est plus accepté à l'échelle internationale (OCDE). Les entreprises implantées en Suisse courent le risque d'être aussi imposées à l'étranger. Aucune entreprise ne souhaite prendre ce risque. Elles choisissent leur mode d'organisation et les pays dans lesquels elles mènent des activités.

Une multitude de sociétés internationales, très importantes, implantées en Suisse sont concernées. Ces 24 000 sociétés au total (dites « à statuts spéciaux ») bénéficient d'une imposition préférentielle. Si ces firmes devaient tout à coup payer des impôts au « taux ordinaire », elles verraient leurs impôts prendre l'ascenseur et partiraient s'installer dans des pays fiscalement plus avantageux.

Ces entreprises sont cruciales pour la Suisse

- + Les entreprises concernées emploient 150 000 personnes, c'est à peu près autant que le secteur bancaire ! Elles investissent beaucoup et génèrent également 250 000 emplois indirects, chez des fournisseurs et des prestataires de services – dans des PME et chez des artisans.
- + Les entreprises concernées mènent d'importantes activités de recherche-développement. Elles sont à l'origine de la moitié des dépenses de recherche-développement réalisées par le secteur privé en Suisse.
- + Les entreprises concernées paient près de la moitié des impôts sur le bénéfice encaissés par la Confédération – plus de 5 milliards de francs par an. Selon les cantons, elles versent aussi des montants élevés au titre de l'impôt cantonal sur le bénéfice.

Un départ de ces sociétés, en raison de la détérioration des conditions fiscales, mettrait donc en jeu jusqu'à 400 000 emplois, la moitié des dépenses de recherche-développement du secteur privé et 5 milliards de francs de recettes fiscales du seul côté de la Confédération.



12 Février 2017

Réforme fiscale **Oui**



Conseiller fédéral Ueli Maurer

Chef du Département fédéral des finances

« La réforme fiscale garantit des emplois et évite des hausses d'impôts pour les particuliers et les PME. »

NON à une énergie impayable loi sur l'énergie

Le comité référendaire interpartis contre la ruineuse loi sur l'énergie a déposé à Berne 68'390 signatures attestées à l'appui de son référendum. Le peuple suisse pourra ainsi voter le 21 mai prochain sur la loi sur l'énergie et les coûts énormes qu'elle provoque. La Suisse bénéficie aujourd'hui d'un approvisionnement énergétique efficace, fiable et d'un prix abordable sous la forme de pétrole, de gaz, d'essence, d'électricité et de bois. La nouvelle loi sur l'énergie détruirait ce système qui a fait ses preuves. Voilà pourquoi un comité interpartis composé de membres du PLR, du PDC et de l'UDC ainsi que de plusieurs associations économiques a lancé avec succès un référendum contre ce projet.

Non à plus de coûts, de dépenses et de taxes

La loi sur l'énergie coûtera, avec toutes les mesures nécessaires, près de 200 milliards de francs ces 30 prochaines années. Des coûts qui devront être assumés par la population et les entreprises. Une augmentation massive du prix du mazout, de l'essence et du courant en serait la conséquence. Ce projet utopique coûterait près de 800 francs par personne et par an, ce qui représente une dépense supplémentaire de près de 3200 francs par an pour une famille de quatre personnes!

Non à la gestion par l'Etat de la consommation énergétique

La loi sur l'énergie prévoit une réduction de 43% de la consommation éner-



La Loi sur l'énergie coûtera environ 800 francs par an et par personne. Pour une famille de quatre, cela signifie donc des dépenses supplémentaires d'environ 3200 francs par an!



L'UDC et d'autres opposants à la stratégie énergétique ont récolté plus de 68'000 signatures pour le référendum.

gétique. En d'autres termes, cette dernière diminuera pratiquement de moitié par rapport au niveau actuel! Les chauffages au mazout doivent être interdits d'ici 2029, les trajets en voiture devraient être réduits de moitié, tandis que la production de biens devrait elle aussi connaître un renchérissement massif en raison de l'augmentation des coûts de transport et de fabrication.

Non à moins de croissance et de bien-être

Des coûts plus élevés affaiblissent la compétitivité de nos entreprises suisses vis-à-vis de l'étranger. Une réduction des postes de travail dans notre pays serait un fait déplorable. Mais c'est aussi

ayable, donc NON à la



"Compte tenu de la croissance démographique, la consommation d'énergie d'ici 2035 devra quasiment être divisée par deux. Cela provoquerait des coûts énormes." Albert Rösti, conseiller national, président de l'UDC

la consommation de la population qui en souffrirait en raison des dépenses et des taxes supplémentaires qui en découleraient. On perd sur les deux tableaux: la population et les entreprises s'appauvrissent et notre pays aujourd'hui prospère finira dans le mur.

Financement incertain – les coûts restent

La décision de la commission préparatoire de ne pas entrer en matière sur le projet de système d'incitation en matière climatique et énergétique (SICE) et donc de le refuser est certes un premier pas important, mais il manque toutefois malheureusement le financement des buts prévus dans la loi sur l'énergie, buts concernant la réduction de la consommation énergétique.

Les coûts seront donc toujours bien là et devraient être couverts via d'autres sources de financement, par exemple par l'augmentation de la taxe sur la valeur ajoutée ou l'impôt fédéral. Voilà qui ne manquerait pas d'affaiblir la classe moyenne et nos PME.

Non, trop peu d'indépendance

Le démantèlement de notre approvisionnement énergétique prévu dans la loi sur l'énergie entraîne une plus grande dépendance vis-à-vis de l'étranger, à davantage de coûts dans tous les domaines de notre société et à plus de réglementation étatique et de contraintes pour le peuple. L'Etat tout-puissant pense et dirige. Avec la loi sur l'énergie, c'est le socialisme qui gagne en crédibilité en Suisse !

Non à l'utopie de la loi sur l'énergie

Celui qui ne veut pas de prescriptions étatiques qui le contraindraient à économiser sur l'énergie, celui qui ne veut pas de nouvelles dépenses et taxes, celui qui ne veut pas de nouveaux règlements ni plus de bureaucratie doit voter NON à cette loi sur l'énergie nuisible. La liberté et la propriété ainsi que la sécurité juridique ne doivent pas être sacrifiées sur l'autel de ce projet utopique. Les buts définis dans la loi sur l'énergie affaibliront économiquement notre pays pendant des décennies. Et ce sont les citoyens et les PME qui en paieront l'addition...

Plus d'informations:
www.loi-energie-non.ch

NON aux naturalisations incontrôlées

Les délégués de l'UDC Suisse se sont réunis le samedi 14 janvier 2017 au Châble (VS). Ils ont clairement adopté, par 228 voix contre 1, le NON à l'arrêté fédéral concernant la naturalisation facilitée des étrangers de la 3ème génération qui sera soumis au vote le 12 février 2017. La direction du parti a décidé de soutenir le Fonds pour les routes nationales et pour le trafic d'agglomération (FORTA). Toujours concernant les votations du 12 février, les délégués avaient apporté leur soutien à la Loi sur la réforme de l'imposition des entreprises III (RIE III) lors de la dernière assemblée du 29 octobre à Balsthal (SO).

Aussi, les délégués ont très clairement refusé de soutenir le référendum contre la non mise en œuvre de l'initiative contre l'immigration de masse estimant que celui-ci ne changerait absolument rien au problème d'immigration que connaît la Suisse. L'UDC ne veut pas d'un semblant de référendum qui n'aura aucune incidence sur l'immigration.

«C'est à la démocratie directe que nous devons la stabilité de notre pays. Mais si la majorité du Conseil fédéral et du Parlement viole la Constitution et bloque la soupape de la démocratie directe, alors le malaise peut rapidement se transformer en colère.»

Adrian Amstutz, conseiller national

L'unanimité des délégués de l'UDC Suisse a donc soutenu le Bureau de la direction en lui donnant la mission de présenter ses propositions concrètes pour limiter l'immigration lors de l'assemblée des délégués du 24 juin prochain. Le principe de la libre circulation des personnes tel qu'appliqué aujourd'hui doit être stoppé au plus vite. L'immigration de masse doit cesser, que ce soit en résiliant l'accord sur la libre circulation des personnes ou par un autre moyen.



"Je vous rappelle que nombre de terroristes islamiques ayant commis des attentats sur sol européen ces dernières années étaient issus de la troisième génération. Évidemment, avec la nouvelle procédure de naturalisation facilitée, ce seront des Suisses qui se feront exploser au milieu de la foule et non plus des étrangers. Voilà qui permet d'enjoliver les statistiques."

Oskar Freysinger, conseiller d'Etat et vice-président de l'UDC Suisse (VS)



"Si ce référendum devait aboutir, on n'aurait rien de plus qu'aujourd'hui, une immigration démesurée."

Christoph Blocher, ancien conseiller fédéral



"2017 est une année clé pour l'indépendance de la Suisse", c'est par cette phrase que le président Albert Rösti a ouvert l'assemblée.



Jean-Luc Addor, conseiller national (VS)

"Ce référendum est une opération d'enfumage! Quel serait le résultat pratique d'une telle démarche si nous gagnions devant le peuple? Le statu quo! La loi du 16 décembre n'entrerait jamais en vigueur, ce qui ne ferait aucune différence. Le Conseil fédéral devrait faire ce que la constitution lui impose (et qu'au demeurant, il devrait préparer aujourd'hui déjà puisque le mandat constitutionnel n'a pas été exécuté): promulguer une ordonnance."



Thomas Matter, conseiller national (ZH)

"Les associations économiques et les autres partis politiques agissent comme si la libre circulation des personnes répondait à un besoin absolu de la Suisse, comme si elle était un grand avantage pour notre pays. Ils refusent d'admettre une évidence, à savoir qu'une immigration équivalente à deux fois la population de la ville de Zurich depuis l'introduction de la libre circulation des personnes n'est pas supportable à la longue pour la Suisse."

L'UDC ne soutient pas le référendum

Les délégués de l'UDC Suisse ont, le 14 janvier, dit NON par 248 voix contre 5 au soutien du référendum contre la non-application de l'initiative sur l'immigration de masse. L'UDC veut que la Constitution soit appliquée et que l'immigration massive soit enfin stoppée. Ni un OUI ni un NON à cette «loi de non-application» du Parlement parviendrait toutefois à stopper l'immigration de masse.

Une chose est sûre: la majorité du Parlement, composée de socialistes et de partis du centre, a une fois de plus «trompé» le peuple suisse en décembre dernier. Ces derniers ont fait quelque chose de sournois. Ils n'ont pas mis en œuvre la volonté populaire et violé en même temps la Constitution. Un référendum ne permettrait pas de parvenir à un autre résultat que celui

la raison pour laquelle l'UDC ne le soutient pas.

Une adhésion rampante à l'UE

Il s'agit pour la gauche de désactiver la démocratie directe en montrant au peuple que les décisions populaires sont inefficaces. Il faut démoraliser le peuple et faire en sorte qu'il soit fatigué des votations. Si tel n'est pas le cas, on ne peut pas adhérer à l'Union

l'emporte sur le droit suisse. Un droit fait par des étrangers devrait donc primer tout à coup sur tous les autres.

La fin de la libre circulation des personnes

Le peuple et les cantons ont, conformément à la Constitution, refusé la libre circulation des personnes le 9 février 2014. L'article 121a de la Constitution décidé alors est le contraire de la libre circulation des personnes. Le Conseil fédéral n'a jamais cessé de le souligner avant la votation, mais il a opéré un revirement après cette dernière. Qu'est-ce au juste que cette libre circulation des personnes? La libre circulation des personnes donne le droit à un étranger de chercher du travail dans notre pays et d'y travailler sans autorisation particulière. Il peut également habiter en Suisse dans ce but et y faire venir sa famille. Il y sera traité sur le même pied d'égalité que les citoyens suisses pour ce qui est des conditions de travail, des prestations sociales et autres. Bref, la libre circulation des personnes nuit à la Suisse.



Les délégués de l'UDC Suisse ont, le 14 janvier, dit NON par 248 voix contre 5 au soutien du référendum contre la non-application de l'initiative sur l'immigration de masse.

obtenu. En effet, si le peuple dit oui à ce référendum, alors l'initiative sur l'immigration de masse ne serait pas mise en œuvre, et s'il dit non, elle ne le serait pas non plus. Ce n'est pas démocratique. C'est sournois. C'est

européenne. Et il ne s'agit que de ça en fin de compte. La Suisse doit être amenée peu à peu à adhérer à l'UE. On y travaille à tous les niveaux. On déclare ainsi le droit international comme étant un «droit démocratique» qui

Les délégués ont donc donné mandat au comité directeur du parti d'élaborer et de présenter d'ici le 24 juin 2017 des solutions possibles quant à la manière dont on pourrait enfin stopper l'immigration de masse, par exemple au moyen d'une interdiction constitutionnelle de la libre circulation des personnes en général, et pas seulement avec l'UE.

Pas de communautarisme dans notre armée!

La publication d'une photo montrant des recrues en uniforme suisse avec un badge à l'effigie d'un héros albanais et le drapeau albanais a suscité une émotion justifiée. Se pose en effet la question de savoir si l'armée suisse est encore... suisse.

Le port d'un tel badge est évidemment interdit. Les soldats concernés semblent avoir été punis disciplinairement. Soit. Il n'empêche que ce nouvel incident n'est hélas pas isolé. Il s'inscrit dans le prolongement de semblables démonstrations de fidélité à un pays qui n'est pas le nôtre: des soldats «suisse» posaient ainsi fièrement en uniforme de notre armée avec le drapeau albanais ou encore en faisant le signe bien connu de l'aigle à deux têtes.

Contrôler l'intégration

En pleine campagne sur la naturalisation des étrangers de la 3^{ème} génération, voilà un sacré caillou dans la chaussure d'Ada Marra ! Voilà aussi bien écorné le mythe qu'on deviendrait suisse par le simple écoulement du temps!

Cette montée du communautarisme, qui touche évidemment aussi la 3^{ème} génération, soulève une question essentielle: la loyauté de ces soldats.

L'armée française a déjà connu des situations où des unités composées de musulmans refusent de combattre leurs « frères ». Chez nous, on a connu et on connaît encore des sections albanaises commandées en albanais par des sol-

datés d'origine albanaise; que feront-ils s'ils sont engagés à notre frontière pour endiguer l'invasion migratoire ?

Alourdir les sanctions

Le dernier incident, celui de la «Section Shipi», montre que les précédents n'ont pas été suffisamment sanctionnés. Notre armée n'a pas pris la mesure du risque communautariste. Le temps est venu de le faire. On est Suisse ou on ne l'est pas, surtout à l'armée. Si l'on

fait publiquement allégeance à un pays étranger, on n'a plus rien à faire sous notre drapeau !



Cette montée du communautarisme soulève une question essentielle: la loyauté de ces soldats.



Jean-Luc Addor,
conseiller national,
Savièse (VS)

IMPRESSUM

FRANC-PARLER est une publication de l'Union démocratique du centre UDC | Tirage: 5'000 | Éditeur et rédaction: Stiftung SVP-Parteizeitung, Secrétariat général | Case postale 8252 | 3001 Berne | Tél.: 031 300 58 58 | Fax: 031 300 58 59 | franc-parler@udc.ch | www.udc.ch | Rédaction: Kevin Crausaz | Crédit images: UDC Suisse, admin.ch, parlament.ch, webs4you.ch.

29^{ème} Albigüetli

Plus de 1200 invités et partisans de l'UDC se sont réunis vendredi pour la traditionnelle fête de l'Albigüetli en cette année de "100^{ème} anniversaire de l'UDC du canton de Zurich" pour suivre le discours de l'ancien conseiller fédéral Christoph Blocher, fondateur de l'Albigüetli et du ministre des finances Ueli Maurer qui représentait le Conseil fédéral. Le président de la section zurichoise, Konrad Langhart s'est quant à lui chargé du discours de bienvenue.



Extrait du discours prononcé par l'ancien conseiller fédéral Christoph Blocher

Le but déclaré de la conseillère fédérale Doris Leuthard est de retrouver des relations normales avec l'UE. Mais qu'entend-on par relations normales? Nous avons eu jusqu'ici des relations amicales avec tous les Etats du monde, avec l'UE aussi, des accords contractuels passés sans que cela ne porte préjudice à notre souveraineté, et dans le respect des intérêts de toutes les parties. La conséquence logique devrait donc être que l'on n'approuve ni lien étroit avec l'UE ni intégration dans cette dernière!

Malheureusement, Madame la Présidente de la Confédération, qui parlait au nom du Conseil fédéral, voulait dire exactement le contraire lorsqu'elle a parlé de normalité. Pour elle, la normalisation des relations avec l'UE, elle le dit textuellement et sans détour, et même en bon allemand: «il y aura tôt ou tard un accord institutionnel.»

Or, c'est justement ce dont il est question. Le voile est enfin levé. On sait maintenant de quoi il retourne.

Cette soi-disant normalité doit donc trouver son accomplissement dans un accord institutionnel avec Bruxelles, qui obligerait la Suisse à accepter à

l'avenir des lois décidées par l'UE et sans que les citoyens suisses aient leur mot à dire, autrement dit contre leur volonté. La Suisse serait en outre obligée de reconnaître des juges étrangers.

L'on devrait donc assister en 2017 à l'établissement de relations étroites avec l'Union européenne! En d'autres termes: adieu l'indépendance et l'autodétermination suisse. Adieu la liberté. Adieu le droit de vote pour nous autres citoyens suisses! Cela signifie ni plus ni moins la révocation de l'engagement de la Suisse depuis plus de 700 ans, à savoir que nous ne voulons pas de juges étrangers. Bref, il n'y aurait plus de Suisse digne de ce nom!

Nous ne voulons pas d'une telle normalité avec l'UE. La Suisse ne doit pas disparaître, comme l'estiment normal les bureaucrates de l'UE. Plutôt vivre une relation conflictuelle avec l'Union européenne que de livrer la Suisse!



Cette année encore, l'Albigüetli a connu un grand succès et les 1'240 places ont très rapidement trouvé preneurs.

Extrait du discours prononcé par Konrad Langhart, président de l'UDC Zurich



La non-application du texte contre l'immigration de masse par le Parlement fédéral nous aura révélé une nouvelle dimension inquiétante du mépris du peuple. La Berne fédérale fait tout pour plaire à Bruxelles. Mais, malgré le baiser de Judas qu'il a donné à notre ministre de la justice, Jean-Claude Juncker n'est pas un apôtre et c'est nous, le peuple, qui devons en fin de compte supporter la croix du pèlerinage de notre conseillère fédérale à Bruxelles. Nous vivons chaque jour une soumission de plus en plus poussée vis-à-vis de l'UE et des juges étrangers! Pour moi, notre justice prend encore et toujours sa source à Berne et non pas à Bruxelles ou à Strasbourg.

Extrait du discours prononcé par le conseiller fédéral Ueli Maurer

Je suis fasciné de voir comment les puissants réagissent à la critique: on ne veut pas lutter contre les abus, mais plutôt contre les voix discordantes. Et l'on rate dans la foulée la chance d'apporter des améliorations. Il s'agit là d'une erreur d'appréciation aux conséquences lourdes: on ne remarque pas à quel point la situation qui prévaut suscite le mécontentement. On se persuade dans les cercles dirigeants qu'au fond tout va bien, que les choses doivent être telles qu'elles sont, que l'on n'a à faire au fond qu'à quelques querulents isolés, qui séduisent une partie du peuple supposé stupide.

Les hautes sphères ne prennent pas connaissance de ce qui préoccupe profondément le peuple. L'élite vit dans un autre monde et parle une autre langue. Et je le dis littéralement: il y a 500 ans, le pape faisait de la grande politique et construisait la superbe basilique St-Pierre. Le roi Charles Quint, qui deviendra plus tard empereur, régnait à l'époque sur l'Espagne mais aussi sur l'Allemagne. Il parlait

le français, mais pratiquement pas l'espagnol ni l'allemand. Même s'il avait parlé avec ses sujets, ceux-ci ne l'auraient pas compris. Et à l'église, la langue parlée était le latin. Rétrospectivement, on se dit qu'il n'était pas de bon ton de dialoguer ouvertement avec le peuple. Mais qu'en est-il aujourd'hui? La Berne fédérale a

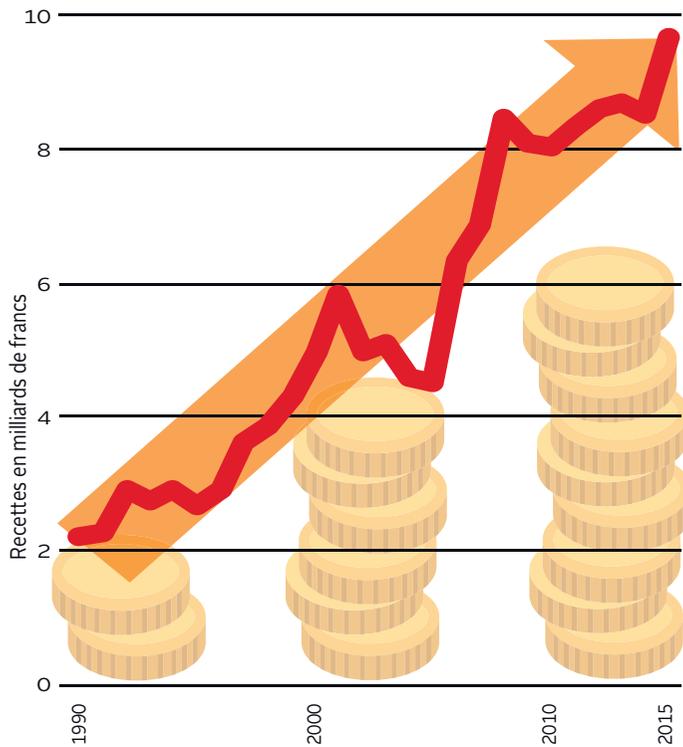
elle aussi sa propre langue. Je pense souvent que la langue parlée est effectivement l'allemand, mais un allemand que personne ne comprend... Essayez de lire à l'occasion une directive de l'UE. On ne peut que secouer la tête et penser à Goethe: «Me voilà bien désemparé, c'est le retour à la case départ.»



Votez dès maintenant – le 12 février, votre voix compte !

Ce que les ténors du PS vous cachent

Les entreprises contribuent toujours plus



Source : Administration fédérale des finances (2016)

Contrairement aux affirmations erronées de la gauche, toutes les réformes fiscales ont été un succès. Les chiffres de la Confédération le montrent clairement. Aujourd'hui, les entreprises versent près de 10 milliards de francs par an à la Confédération. C'est quatre fois plus qu'en 1990. Elles versent également des milliards aux cantons, aux communes et aux assurances sociales. Pour que cela continue, la réforme fiscale est nécessaire.

C'est pourquoi le Conseil fédéral, les cantons et les communes, l'industrie, les arts et métiers, les paysans et votre parti recommandent de voter OUI !



www.reformefiscale-oui.ch

Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Bulletin de vote pour la votation populaire du 12 février 2017

Acceptez-vous la loi fédérale du 17 juin 2016 sur l'amélioration des conditions fiscales en vue de renforcer la compétitivité du site entrepreneurial suisse (Loi sur la réforme de l'imposition des entreprises III)?

Réponse

OUI

12 février 2017

Réforme fiscale OUI

